LE RÔLE DES ÉMIGRÉS DANS LA TRANSITION DÉMOCRATIQUE AUX ÎLES DU CAP-VERT

Pays de marins recrutés dès le XVII^e siècle pour la pêche à la baleine, la République du Cap-Vert possède actuellement une communauté dispersée sur trois continents – Amérique, Afrique et Europe –, qui compte plus des deux tiers de la population capverdienne. Les premières colonies d'immigrés aux États-Unis datent du milieu du XIX^e siècle.

Dans ce pays inventé pour les besoins de l'économie esclavagiste portugaise, victime de cycles de sécheresse et de famines, l'abolition de la traite en l866 porta un coup mortel à l'économie et entraîna l'immigration libre, aux États-Unis, ou forcée, vers les plantations de São Tomé e Príncipe. Le *Banco nacional ultramarino*, créé afin de préparer la reconversion des anciens négriers, finit par récupérer une large partie de leurs biens et devint le plus grand propriétaire agricole du pays.

ÉMIGRATION ET NATION

L'immigration capverdienne libre aux États-Unis marqua la naissance de la nation et de la nationalité capverdiennes. Eugénio Tavares (Brava, 1867-1930), homme politique et grand compositeur de *mornas*, fut ainsi simultanément certainement le vrai père du nationalisme capverdien et un ardent défenseur de l'émigration vers le Nouveau Monde. En 1917, il envoyait au journal local *A Voz de Cabo Verde* un texte célébre *Noli me tangere*, sur son importance aux niveaux social, culturel et économique :

"... Le Capverdien ne part pas aux États-Unis seulement pour chercher de la nourriture. Quand le Capverdien retourne au pays (il y retourne toujours puisqu'il aime sa famille et sa terre), il apporte non seulement des dollars mais aussi des lumières, il présente non seulement un extérieur plus civilisé mais une notion sociale parfois plus juste qu'un autre parcours ne lui aurait apportée ; [...] le Capverdien en Amérique modifie son comportement, passant de l'anonymat social à une participation consciente au progrès ; [...] grâce à l'influence de son contact avec le grand peuple américain, le Capverdien apprend à affronter la vie au travers d'un prisme élévé ; il crée des besoins qui lui donnent la volonté de mener des luttes plus nobles. De plus, il s'intègre à la civilisation américaine, ne s'adaptant plus au monde étroit dans lequel il a été confiné au Cap-Vert, ne

supportant plus les exigences tyraniques du travail humiliant et mal rémunéré des plantations de São Tomé e Príncipe ; [...] Enfin le Capverdien [rejoint ceux] dont les aspira-tions ne se limitent pas à l'activité mandibulaire' "(1).

Le premier Congrès de l'immigration capverdienne eut lieu aux États-Unis en 1924, avec la présence de la plupart des intellectuels capverdiens. C'est seulement soixante-dix ans après qu'il fut possible d'en réaliser un deuxième, toujours dans l'émigration, cette fois au Portugal. Nation avant d'être un État, le Cap-Vert fut ainsi sans doute l'œ uvre des immigrés d'Amérique. Leur rôle fut très important dans les transformations économiques de l'archipel au début du siècle, mettant fin aux séquelles de l'esclavage et encourageant la formation d'une élite intellectuelle créole.

La limitation drastique de l'immigration par les États-Unis coincida avec le coup d'État au Portugal (1926) qui abattit la République libérale et une certaine autonomie du Cap-Vert. Le fascisme installé aux colonies interdit dès lors aux Africains toute velléité d'autonomie et toute partici-pation aux choix de développement de leur pays. Les crédits de l'éducation furent réduits, les investissements étrangers et les syndicats interdits, les intellectuels souvent emprisonnés.

Lors des famines des années quarante, les portes de l'émigration furent fermées et le pays fut bloqué par la police. Plus de vingt mille personnes moururent de faim, pour une population qui n'atteignait même pas les cent cinquante mille âmes. L'administration portugaise envoya les affamés vers les plantations de São Tomé et d'Angola, malgré le besoin de maind'œ uvre capverdienne pour la construction civile au Sénégal, le pays le plus proche. Clandestinement des bateaux chargés de Capverdiens partirent vers Dakar, dès lors lieu de genèse de l'idée indépendantiste à partir des années cinquante, plus tard reprise par le PAIGC sous la direction d'Amílcar Cabral. Plus de cinquante mille Capverdiens se trouvaient ainsi au Sénégal dans les années cinquante. Seuls en Afrique occidentale à travailler la pierre, ils contribuèrent largement à la construction du port et de la ville de Dakar. Néanmoins lors de l'indépendance du Sénégal et de la "sénégalisation" des services publics, un grand nombre d'entre eux durent quitter le pays : après l'émigration vers l'Amérique et le Sénégal, commen-ça dans les années 1960 celle vers les Pays-Bas qui s'avèra la plus active sur les plans économique, culturel et même politique.

Le Portugal ne fut plus durant des années que la plaque tournante de l'émigration capverdienne vers les Pays-Bas ou la France. C'est à partir de l968 que, face aux problèmes de main-d'œ uvre entraînés par la guerre coloniale et au départ de ses propres travailleurs vers la France et l'Allemagne, le Portugal se lança, pour les mines et la construction civile, dans le recrutement d'ouvriers dans l'intérieur de l'île de Santiago. Mais après l'indépendance du Cap-Vert, il allait retirer la nationalité portugaise à plus de cinquante mille de ces travailleurs établis sur son sol depuis des années...

L'émigration de la jeunesse capverdienne vers les Pays-Bas à partir des années soixante amena au Cap-Vert des investissements dans la construction urbaine et les transports. Dans l'agriculture, les émigrés achetèrent souvent les terres des anciens maîtres, transformant ainsi les relations

⁽¹⁾ Noli me tangere, Praia, Imprensa nacional de Cabo Verde, 1918 (lettre à D. Alexandre d'Almeida sur l'immigration capverdienne aux États-Unis d'Amérique).

sociales existantes. Sur le plan culturel non seulement ils apportèrent le renouveau musical avec le groupe *A Voz de Cabo Verde* qui introduisit les instruments électriques, mais aussi de nouvelles thématiques engagées au niveau social, sur l'immigration et la liberté. De leurs contacts à l'étranger, ils apportèrent de nouvelles connaissances, des livres, des revues inconnues et interdites au pays. L'investissement dans l'éducation fut aussi très important : à l'indépendance la plupart des cadres étaient fils ou parents d'immigrés des Pays-Bas.

LA PRISE DE CONSCIENCE DU MOUVEMENT ASSOCIATIF

La première association capverdienne au Pays-Bas est née en 1968 à Rotterdam, à une époque où peu de Capverdiens y étaient établis avec leur famille. Cette association vivait des cotisations de ses membres car la mairie de Rotterdam ne souhaitait pas subventionner une association capverdienne étant donné qu'elle subventionnait un... Centre portugais. Mais dès 1972, face à l'insistance des Capverdiens et d'anti-colonialistes hollandais, l'association commença à recevoir des subventions. Elle marqua profondément la communauté en Hollande sur le plan culturel et par son engagement dans la défense des droits des travailleurs capverdiens, mais aussi par son soutien à la lutte de libération nationale. Sa revue mensuelle Nos Vida ("Notre Vie") comprenait un éditorial sur l'histoire du Cap-Vert ou sur l'immigration, des articles sur les problèmes sociaux, etc. À partir de 1970, les militants indépendantistes, presque tous liés au PAIGC, prirent en main la revue. Ce modèle associatif des Capverdiens aux Pays-Bas, engagé dans la lutte de libération, s'implanta dans les autres pays d'immigration capverdienne, en France ou ailleurs. Ces associations jouèrent ainsi un rôle important dans l'avènement de l'indépendance et, plus tard, dans la revendication de la démocratie.

À Paris, la première association vit le jour en 1972, au 5 Passage de Flandres, dans le dix-neuvième arrondissement. Elle développa des activités sociales en faveur de la légalisation et des droits des immigrés, des activités culturelles comme l'édition de journaux, de livres en créole et de disques, et la formation de groupes folkloriques qui trouvèrent ensuite leur continuité dans le succès musical de Cesária Évora, Morgadinho, Jovino dos Santos, Teofilo Chantre. Elle eut également une activité indépendantiste au travers de conférences, de cours d'alphabétisation, d'éditions de livres de poésie en créole (comme Korda Kaoberdi de Kwame Kondé) et de la revue Kaoberdi Pa Dianti, de disques et de formation musicale. Mais elle disparut après l'indépendance, en désaccord avec l'unité proclamée du Cap-Vert et de la Guinée-Bissau.

LA FIN DE L'UNITÉ DANS LA LUTTE DU MOUVEMENT ASSOCIATIF

Après l'indépendance et notamment à partir de 1977, l'unité associative ne résista pas à l'orientation du PAIGC tenant en pratique les immigrés à l'écart de la gestion du pays, les tracassant ou même les arrêtant lors de leurs retours dans l'archipel.

Cependant le plus grave pour la vie associative fut l'unité sans consultation populaire avec la Guinée-Bissau, car elle exigeait la transformation de toutes les associations capverdiennes en associations Cap-Vert-Guinée, reprise en main qui devait immanquablement permettre le contrôle du parti.

Dans le cadre de cette politique, dont la discussion relevait du tabou, le PAIGC dut le plus souvent créer ses propres associations et les soutenir financièrement à bout de bras. En effet, si à Lisbonne il prit en charge la Maison du Cap-Vert, transformée en "Maison du Cap-Vert et de la Guinée", dans la plupart des cas les autres associations de l'émigration refusèrent, malgré les sommes investies, les bourses d'études accordées à leurs dirigeants, voire leur recrutement par les services de renseignement des consulats et ambassades. De leur côté, les Guinéens ne montraient aucun em-pressement non plus. Mais la pression du PAIGC affaiblit incontestablement le mouvement associatif, divisant les communautés par le biais de la création de nouvelles associations strictement liées au parti (France, Portugal, Hollande, Etats-Unis) – mais qui ont presque toutes disparu après 1991. Cette division explique notamment l'absence de tout progrès dans la fédéralisation internationale du mouvement. En retour, certaines associations se tournèrent ouvertement vers l'opposition politique, soutenant l'UCID (Union capverdienne indépendante et démocratique) créée en 1977 aux Pays-Bas par d'anciens militants du PAIGC.

Le 14 novembre 1980, le coup d'État en Guinée-Bissau mit fin aux velléités d'unité du PAIGC. Mais le projet de réforme agraire, menaçant les propriétés des immigrés, provoqua des manifestations populaires dans l'île de Santo Antão. La répression provoqua la mort de quelques paysans et l'arrestation de centaines d'autres. Aux Pays-Bas, des familles attaquèrent le consulat, l'UCID organisa des manifestations. Ainsi commença ouvertement la lutte contre le PAICV, parti de l'indépendance auparavant soutenu par les émigrés. Ce mécontentement semble avoir été partagé par de très nombreuses associations d'immigrés dans le monde et se transforma en une contestation politique du régime lui-même. Cela renforça quelque peu l'UCID, ainsi porteuse de l'hostilité au système de parti unique et favo-rable à une extension des droits politiques des immigrés au pays.

Le principe du parti unique et le discours de type "soviétique" ne furent jamais bien prisés dans les communautés émigrées. Ces émigrés dans l'Europe libérale, informés des réalités du monde communiste, s'opposaient fortement aux intellectuels de tradition marxiste souvent formés au Portugal pendant la période fasciste, sans expérience ou même sans connais-sance des pays du "socialisme réel".

Dans une espèce de psychose du contrôle, les responsables du PAIGC une fois au pouvoir jugèrent les émigrants d'abord comme non contrôlables. Mais les émigrants disposaient d'une arme économique redoutable pour peser sur le pouvoir installé au Cap-Vert, celle des *remessas* (transferts).

D'autre part, les responsables politiques ne comprirent pas la "mutation" que provoquait le processus même d'émigration sur des hommes et femmes. Une partie importante d'entre eux venaient de la campagne, affrontant des conditions climatiques difficiles et un système de

rapports économiques très injustes. À l'extérieur, ils avaient été intégrés à des processus différents. En contact avec des organisations syndicales et politi-ques, ils prenaient conscience de leur passé et du rôle qu'ils pouvaient jouer dans leur propre pays. Le jugement qu'ils portaient sur le Cap-Vert se trouva ainsi radicalement modifié. Les juger selon d'anciens critères constitua une erreur politique grave. Ils ne se présentaient plus comme des êtres serviables, prêts à accepter respectueusement le nouvel ordre établi. Ils devenaient des hommes du changement, de la révolution sociale et économique et exigeaient à leur retour une place dans la vie économique et politique du pays.

Les mesures prises par l'État capverdien cherchant parfois à écarter les émigrés d'un certain nombre d'activités économiques et politiques provoquèrent l'apparition de mouvements politiques opposés au PAICV, capables de trouver un certain écho parmi les travailleurs émigrés, auxquels parvenaient en outre des nouvelles d'humiliations, d'emprisonnements, de tortures et même d'assassinats perpétrés par le pouvoir capverdien. Dans le même temps, le gouvernement n'intervenait jamais auprès des autorités portugaises en défense de la situation des travailleurs capverdiens recrutés comme "portugais" avec promesses de bons salaires et logements décents. Pourtant les accords d'indépendance signés entre le gouvernement portugais et le PAIGC prévoyaient une période de deux ans devant permettre aux originaires du Cap-Vert de choisir entre les nationalités portugaise et capverdienne. Or, quinze jours après l'indépendance du Cap-Vert, le Portugal informa ses consulats de ne plus octroyer de passeport portugais aux Capverdiens ne pouvant pas prouver leur origine "portugaise". Exemple assez rare dans l'histoire des décolonisations d'attitude aussi rapidement hostile -d'aucuns diront raciste – contre d'anciens colonisés, refusant la nationalité à des gens ayant servi dans l'armée coloniale, payé les taxes militaires (2), émigré avec un passeport portugais, déposé leurs économies dans des banques portugaises, etc. Malgré les démarches faites auprès d'instances gouvernementales capverdiennes par des immigrés et des associations, jamais le gouvernement du Cap-Vert ne prit une attitude déterminée contre les relents racistes de la confiscation des passeports portugais des émigrés, nécessaires à leur circulation en Europe.

Dans le combat du mouvement associatif d'opposition, il faut également signaler le grand rôle du journal catholique *Terra nova* publié à Mindelo au Cap-Vert, dirigé par le prêtre António Fidalgo Barros, ancien militant et député du PAIGC de l'île de Fogo. Homme courageux, il bénéficia de la pro-tection de la puissante hiérarchie catholique capverdienne entrée en conflit avec le régime après l'approbation de la loi sur l'avortement. D'une certaine manière, on peut dire que le passage à l'opposition de l'Église catholique dans un pays de grande majorité chrétienne sonna le glas du PAIGC. *Terra nova* circulait assez largement dans les communautés émigrées.

⁽²⁾ Note de la rédaction: dans les colonies, un certain nombre d'Africains "assimilés" (considérés comme portugais) étaient dispensés du service militaire en contrepartie du paiement d'une taxa militar. Or l'indigénat ne fut jamais implanté aux Îles du Cap-Vert et la taxa militar concernait donc nombre d'hommes.

L'ARME ÉCONOMIQUE CONTRE LE PARTI UNIQUE

Face à la politique de défiance envers les immigrés, aux abus de la douane qui avait tendance à moduler les taxes en fonction de la militance de chacun, aux difficultés administratives, à l'existence d'une monnaie surévaluée et non convertible, les immigrés commencèrent d'abord non seulement à réduire leurs investissements mais aussi à limiter le transfert de leurs économies : ils déposèrent leurs économies dans des banques à l'étranger. Les associations de leur côté firent campagne pour le boycott du régime. Le regroupement familial en terre d'émigration fut ainsi renforcé par l'inadéquation de la politique d'immigration du PAICV, qui préférait compter sur l'aide internationale – il est vrai une des plus fortes du monde per capita.

Néanmoins le PAICV adopta une nouvelle politique envers l'immigration à partir de 1986, créant l'IAPE (*Instituto de apoio e protecção ao emigrante*). La Banque du Cap-Vert permit l'ouverture de comptes d'épargne (cependant avec des interêts qui s'avérèrent insuffisants pour capter réellement les économies des émigrés). Le plan de développement pour 1986-1990 compta désormais beaucoup sur l'épargne des émigrés pour la création d'infrastructures économiques.

LE COUP DE TONNERRE DU 13 JANVIER 1991

La chute des régimes des pays de l'Est avec lesquels le régime entretenait de bons rapports politiques et économiques joua aussi un rôle dans la décision du gouvernement d'organiser des élections libres. L'abroga-tion de l'article 4 de la Constitution en septembre 1990, permettant la for-mation de partis politiques, prit de surprise l'émigration et en premier lieu l'UCID dont les dirigeants avaient leur vie organisée à l'étranger, ainsi en difficulté pour envoyer rapidement des dirigeants au pays. Elle ne parvint pas à respecter les délais de légalisation. De fait le premier parti politique né au Cap-Vert en septembre 1990, le MpD (Movimento para a democracia) dirigé par Carlos Veiga, resta le seul parti à représenter l'opposition et à recueillir toutes ses voix lors des élections.

La victoire du parti MpD fut celle de toute l'opposition au régime du PAIGC. Sans une maturation latente beaucoup plus vaste, ce mouvement qui n'avait pas plus de trois mois d'existence n'aurait pu remporter une victoire si humiliante pour un PAICV auréolé du passé de lutte du PAIGC, rôdé par quinze ans de gouvernement, et qui avait encore eu seul la charge d'élaborer les listes électorales. Seuls trois deputés furent prévus pour les circonscrip-tions électorales de l'immigration.

Un mois après les élections législatives du l3 janvier l991 eurent lieu les élections présidentielles. À nouveau le président de la République Aristides Pereira, ancien secrétaire-général du PAICV, fut battu par le candidat indépendant soutenu par l'opposition, António Mascarenhas Monteiro, 46 ans, ancien émigré en Belgique où il avait fait des études de droit. Il fut soutenu par le MpD et par nombre d'immigrés de France et de Hollande qui organisèrent plusieurs manifestations culturelles afin de participer au financement de sa campagne électorale.

La nouvelle Constitution du Cap-Vert a tenu compte de la plupart des revendications des émigrés : droit de vote aux élections législatives et présidentielles, élection de six deputés pour l'émigration, maintien de la nationalité capverdienne même en cas de naturalisation dans un pays étranger. Reste la promesse d'un ministère de l'Émigration, dont on reparle à l'approche des élections de 1995, revendiqué maintenant aussi par l'opposition.

L'absence de ce ministère dirigé par des hommes et des femmes ayant une expérience et une formation sur les problèmes de l'immigration a constitué un grave handicap pour l'actuel gouvernement, sans outil en direction des associations des immigrés à l'étranger et pour orienter une nouvelle politique des ambassades et consulats en direction de ces communautés. Les anciens ambassadeurs ont été remplacés par des diplomates proches du nouveau pouvoir mais sans aucune expérience de l'émigration. L'IAPE hérité du régime antérieur n'a guère innové en la matière. On a attendu sans succès une nouvelle politique bancaire afin d'encourager les transferts des économies des émigrés. Dans cette perspective, un renforcement du mouvement associatif par sa fédéralisation mondiale devrait permettre de mieux toucher les émigrés, de mieux les consulter pour le choix des politiques les concernant et, ainsi, de mieux canaliser leurs investissements. Mais si une cinquantaine d'associations américaines ont proposé la création d'un tel "Conseil mondial des Capverdiens de la diaspora", si ce projet est soutenu par trente-deux associations aux Pays-Bas et trente-et-une en France, le gouvernement n'a guère montré jusqu'à ce jour d'empressement à y engager son soutien matériel. Par exemple, il n'a pas organisé au Cap-Vert de grande rencontre de la diaspora, afin d'écouter les représentants des communautés. Un tel congrès, cependant limité aux cadres, fut organisé à Lisbonne en juillet 1994 en présence du président de la République du Cap-Vert et du Premier ministre, pour répertorier les cadres capverdiens dans l'émigration et dresser un inventaire de leurs revendications (3). Une impression assez générale semble être que, presque cinq ans après les élections de janvier 1991, on pouvait faire plus et mieux : les simples retours d'un nombre croissant d'émigrés en vacances n'ont pas provoqué un essor suffisant de leurs investisssements dans les sphères économique, technique et culturelle.

En particulier, la vie associative dans la diaspora ne reste pas facile. Cependant, la nouvelle constitution a tenu compte du régionalisme capverdien. Les mairies (4) ont posé les premiers jalons d'une politique régionale de l'émigration, les maires se déplacent dans les pays d'accueil où ils organisent des rencontres et des conférences et encouragent l'investissement dans les régions d'origine. La problématique de l'immigration prend ainsi corps dans les régions, ce qui permet l'apparition d'associations de carac-tère local interdites sous le régime du parti unique. Ces associations ont réussi la création de jumelages de villes, d'écoles, d'hôpitaux, et même une coopération internationale directe entre le Luxembourg et l'île de Santo Antão. Les conflits régionaux qui souvent

⁽³⁾ Voir l'article de M. CAHEN, "À la recherche de la nation. Le Congrès des cadres capverdiens de la diaspora", dans ce volume de *Lusotopie*.

⁽⁴⁾ Note de la rédaction : rappelons que, dans les pays marqués par le droit portugais, les mairies ont en général compétence sur des superficies bien supérieures à celles que l'on connaît en France. La plupart recouvrent des aires correspondant à plusieurs cantons français.

divisaient les émigrés ne semblent pas être accrus par cette régionalisation de la vie associative : au contraire, le droit d'investir d'abord dans son lieu d'origine est considéré comme une banalité. Les îles les plus pauvres – productrices de partants – comme Boa Vista, Santo Antão, Maio, ont pu ainsi recevoir une aide directe plus importante de l'immigration dans la construction, les écoles, les crèches ou même dans l'électrification des villages.

La nation du Cap-Vert se doit d'inventer une politique dont les émigrés puissent ne pas se sentir exclus. Autant dire qu'ils souhaitent encore plus de leur gouvernement...

Le 8 mai 1995 Luiz ANDRADE SILVA Paris